

## BULLETIN D'INSCRIPTION « PANIER »

à renvoyer : panier@lebiaujardin.org ou ✉ Le Biau Jardin – « Moulin du Roy » - 63360 GERZAT

Nom (inscrit sur tous vos paniers) ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mobile : ..... Fixe : .....

Mail : .....



### Je choisis mon panier de légumes



☐ PETIT PANIER LEGUME  
52€/mois (soit 13€/semaine)



☐ GRAND PANIER LEGUME  
74€/mois (soit 18.50€/semaine)



☐ PANIER MIXTE  
56€/mois (soit 14€/semaine)

### avec des parts supplémentaires (en option)



☐ PETITE PART FRUIT  
32€/mois (soit 8€/semaine)



☐ GRANDE PART FRUIT  
64€/mois (soit 16€/semaine)



☐ PART(S) « 6 ŒUFS »  
13,20€/mois (soit 3,30€/semaine)



☐ PART « PAIN »  
14€/mois (soit 3,50€/semaine)

Je souhaite être livré à partir du ..... / ..... / ..... (en début du mois)

Sur le dépôt suivant : .....

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Ventes

Je souhaite prendre un panier et régler mensuellement :

☐ Prélèvement automatique mensuel : **remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB.**

☐ Chèque (à l'ordre du Biau Jardin)

Fait à ..... le ..... / ..... / ..... Signature



### AUTORISATION PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

| le BIAU JARDIN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |       | MANDAT DE RELEVEMENT SEPA – SCIC LE BIAU JARDIN            |                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------------------|---------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |       | Référence Unique du Mandat N° ..... (rempli par nos soins) |                           |
| En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SCIC LE BIAUJARDIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et<br>..... (votre banque) à débiter votre compte conformément aux instructions de SCIC LE BIAUJARDIN.<br>Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ou sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. |       |                                                            |                           |
| <b>MERCI DE JOINDRE UN RIB</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |       |                                                            |                           |
| Débiteur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |       |                                                            | Créditeur                 |
| Votre nom                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |       |                                                            | Identifiant SEPA : 440465 |
| Votre adresse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |       |                                                            | SCIC LE BIAUJARDIN        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |       |                                                            | lieu dit le Moulin du Roy |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |       |                                                            | 63360 GERZAT              |
| CP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Ville |                                                            |                           |
| Les coordonnées bancaires de votre compte :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |       |                                                            |                           |
| IBAN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |       |                                                            |                           |
| BIC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |       |                                                            |                           |
| Type de Paiement : Paiement récurrent / répétitif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |       |                                                            |                           |
| Fait à :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | le    |                                                            | Signature                 |

## Extrait des Conditions Générales de Vente (juillet 2020)

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Société Anonyme (SA) LE BIAU JARDIN - immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand - SIRET 411 377 898 00027 - Code APE 0113Z - certifiée AB par Bureau Veritas - en conformité avec la charte Nature et Progrès - N° TVA intracommunautaire FR87 411377898 - située au lieu-dit Le Moulin du Roy 63 360 GERZAT, **vous propose un abonnement aux paniers de légumes biologiques, avec complément possible de parts de fruits, d'œufs et de pain (ci-après dénommé l'« Abonnement »)**, souscrit dans les conditions explicites ci-dessous.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les « CGV ») régissent l'ensemble des relations entre Le BIAU JARDIN et ses abonnés.

### Article 1 : Acceptation des conditions – Modification des conditions

Toute souscription d'un Abonnement auprès du BIAU JARDIN implique sans réserve l'acceptation des présentes CGV par l'abonné. (...) Les CGV peuvent être modifiées à tout moment par LE BIAU JARDIN. En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la souscription de l'Abonnement. La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité de l'ensemble des CGV.

### Article 2 : Inscription

L'abonné reconnaît avoir eu communication, préalablement à la souscription de son Abonnement, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la Consommation. (...) Les champs devant obligatoirement être renseignés sur le formulaire d'abonnement, qu'il soit en ligne ou en version « papier », sont signalés par \*. A défaut de remplissage de l'ensemble des champs obligatoires, l'Abonnement ne pourra pas être souscrit par l'abonné. Avant la confirmation définitive de sa demande de souscription de l'Abonnement, l'abonné est invité à vérifier les informations qu'il a saisies. (...) Par exception, si l'abonné ne dispose pas ou ne souhaite pas communiquer d'adresse courriel le concernant, la confirmation de la validation de l'Abonnement est adressée par LE BIAU JARDIN par courrier à l'adresse postale communiquée par l'abonné. L'abonné s'engage à fournir des informations exactes et complètes et à actualiser, le cas échéant, les informations fournies au BIAU JARDIN dans les plus brefs délais.

L'abonné pourra procéder à la modification des informations le concernant en utilisant directement son « Espace Abonné », ou en contactant LE BIAU JARDIN.

### Article 3 : L'abonnement

#### 3.1. Durée de l'abonnement

L'Abonnement est souscrit pour un mois pour une première période courant de sa date de prise d'effet. Il se renouvelle mensuellement ensuite par tacite prolongation, sauf résiliation par l'abonné dans les conditions prévues à l'article 3.2 ci-après.

Tout nouvel Abonnement doit être souscrit **au plus tard avant minuit le dimanche précédant la première livraison du mois**. A défaut, il prendra effet au cours du mois suivant.

#### 3.2. Possibilité de résiliation anticipée de l'Abonnement par l'abonné

LE BIAU JARDIN permet à l'abonné de mettre fin de manière anticipée à l'Abonnement, sans avoir à justifier d'un motif quelconque. A cet effet, l'abonné doit en informer le BIAU JARDIN par courriel ou courrier adressé au Service de Gestion des Abonnements dont les coordonnées figurent à l'article 9 ci-après.

La date d'effet de la résiliation sera alors fixée à la fin du mois au cours duquel elle aura été notifiée au BIAU JARDIN, à la condition que la notification soit parvenue au BIAU JARDIN **au plus tard avant le 25ème jour du mois d'arrêt de l'abonnement**.

#### 3.3. Modalités de calcul du nombre de paniers compris dans l'Abonnement pour une année civile complète

Pour une année civile complète, l'Abonnement est déterminé sur la base de quarante-huit (48) livraisons et de 4 semaines dite de « congés ».

L'abonné a la possibilité de reporter une livraison sur une autre date au cours de l'année civile en cours (panier doublé) et/ou de commander des paniers complémentaires ponctuellement. Dans le cas où l'abonné aurait reçu plus de 48 paniers sur l'année civile complète, une facturation complémentaire, correspondant au prix des paniers supplémentaires, sera réalisée au 31 décembre de l'année considérée pour le total des livraisons excédant 48 paniers.

Inversement, dans le cas où le total des paniers livrés à l'abonné sur la période de l'Abonnement serait inférieur à 48 paniers, du fait de l'abandon ou l'annulation de paniers par l'abonné, aucun remboursement ne sera réalisé par LE BIAU JARDIN au titre des paniers abandonnés ou annulés.

Les 4 semaines de congés correspondent à des semaines pendant lesquelles l'abonné ne recevra pas de livraison. Elles sont organisées comme suit :

- 1 semaine imposée à l'abonné pour la période entre le 24 et le 31 décembre, les services du BIAU JARDIN étant fermés pendant cette période ;
- 3 semaines fixées librement par l'abonné pendant l'année civile concernée.

Toute semaine de congé supplémentaire (au-delà des 4 semaines comprises dans l'Abonnement) prise à la demande de l'abonné permet soit de reporter la livraison sur une autre date au cours de

l'année civile en cours (panier doublé) soit d'abandonner définitivement le panier au BIAU JARDIN.

#### 3.4. Modalités de calcul du nombre de paniers compris dans l'Abonnement pour une année civile incomplète

Pour une année civile incomplète, l'Abonnement est déterminé sur la base de quatre (4) livraisons par mois multiplié par le nombre de mois pendant lesquels l'Abonnement aura été effectif au cours de l'année. *Exemple : pour un Abonnement prenant effet le 1er septembre de l'année, le nombre de paniers auquel aura droit l'abonné jusqu'au 31 décembre sera de 4 paniers x 4 mois = 16 paniers.*

L'abonné a la possibilité de reporter une livraison sur une autre date au cours de l'année civile en cours (panier doublé) et/ou de commander des paniers complémentaires ponctuellement. Dans le cas où l'abonné aurait reçu un nombre de paniers supérieur à celui résultant du prorata ci-avant, une facturation complémentaire, correspondant au prix des paniers supplémentaires, sera réalisée à la date de cessation de l'année incomplète considérée pour le total des livraisons excédant celui résultant du prorata ci-avant. Inversement, dans le cas où le total des paniers livrés à l'abonné sur la période de l'Abonnement serait inférieur à celui résultant du prorata ci-avant, du fait de l'abandon de paniers par l'abonné, aucun remboursement ne sera réalisé par LE BIAU JARDIN au titre des paniers abandonnés.

Il est précisé qu'aucune livraison n'est effectuée entre le 24 et le 31 décembre, les services du BIAU JARDIN étant fermés pendant cette période.

#### 3.5. Modification des livraisons par l'abonné

(...) Pour des contraintes d'organisation, toute modification de livraison (prise de congés, changement de point de dépôt, demande de doublement de panier) doit néanmoins se faire **au plus tard le mardi avant minuit**.

#### Article 4 : Caractéristiques des produits - Les paniers

L'Abonnement comprend une **offre principale** au choix entre :

- Un Petit Panier de légumes
- Un Grand Panier de légumes

Les légumes sont produits à la ferme, issus de l'agriculture biologique et certifiés par un organisme spécialisé. Dans le cas d'acquisition de nouvelles terres, il sera clairement indiqué qu'il s'agit de produits « en conversion vers l'agriculture biologique ». (...) A cette offre socle, il est possible d'**ajouter en option** un abonnement pour :

- Une ou des petites parts de Fruits ou une ou des grandes parts de Fruits ;
- Une ou des parts d'Œufs (O) ;
- Une ou des parts de Pain (P).

Certains de nos fruits sont directement produits à la ferme en Agriculture Biologique. En majorité, nous nous approvisionnons auprès de divers fournisseurs tous installés en Agriculture Biologique et autant que possible, implantés localement. (...) Le panier (nombre de produits et poids) est confectionné chaque semaine en fonction du prix au kg ou à la pièce des produits qui le composent et du prix de vente de chaque panier.

**L'attention de l'abonné est attirée sur le fait que l'Abonnement porte sur la fourniture chaque semaine de produits alimentaires naturels, LE BIAU JARDIN s'inscrivant dans une démarche d'agriculture respectueuse de l'environnement. La récolte des produits du BIAU JARDIN est en outre totalement dépendante des aléas de la nature liés à la météo et aux saisons.**

**C'est pourquoi la composition du panier de la semaine n'est publiée qu'à titre indicatif sur notre site internet en début de semaine, et est susceptible d'évoluer selon les conditions de la semaine (météo, récoltes, etc.).**

**De même, le poids ou le nombre de produits composant le panier ne sont donnés également qu'à titre indicatif et peuvent varier suivant les conditions de la semaine et les caractéristiques réelles des produits récoltés. (...)**

#### Article 5 : La livraison

La livraison est assurée par les équipes du BIAU JARDIN. Elle a lieu tous les jeudi et vendredi, selon le point de dépôt choisi par l'abonné dans son Abonnement. Les horaires de livraison sont donnés à titre informatif. (...) Le panier doit être retiré par l'abonné le jour de livraison dans le cadre des horaires de retrait définis par le point de dépôt. En dehors de ces horaires de retrait, le panier peut ne plus être disponible, LE BIAU JARDIN ne pouvant en aucun cas en être tenu pour responsable. En cas de retrait des paniers les jours suivant la livraison, LE BIAU JARDIN ne saurait être tenu pour responsable d'une potentielle qualité moindre des produits, l'abonné étant averti que les paniers sont composés de denrées périssables. (...) En outre, si le panier n'est pas récupéré au plus tard le samedi soir suivant le jour de livraison sur le point de dépôt sans que le dépositaire n'ait été prévenu, le panier est considéré comme perdu et ne pourra être réclamé la semaine suivante. (...)

#### Article 6 : Tarification et paiement

La confirmation de la souscription d'un Abonnement auprès du BIAU JARDIN par l'abonné implique une obligation de paiement de la part de l'abonné. Le paiement se fait sur le principe de l'Abonnement : il est fixe et mensuel. Les tarifs des Abonnements figurent sur le bulletin d'Abonnement. LE BIAU JARDIN se réserve le droit de changer les prix des Abonnements à tout moment. Dans ce cas, LE BIAU JARDIN communiquera aux abonnés les nouveaux tarifs au moins un (1) mois avant leur entrée en vigueur. L'abonné ne souhaitant pas accepter ces nouveaux tarifs aura la possibilité de mettre fin par anticipation à son Abonnement avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

Le règlement s'effectue de **préférence par prélèvement automatique mensuel le 10 de chaque mois, ou paiement mensuel par chèque bancaire à l'ordre de SCIC LE BIAU JARDIN**. En cas de paiement par chèque, le paiement n'est considéré comme réalisé qu'à compter du bon encaissement du chèque par LE BIAU JARDIN.

#### Article 7 : Absence de droit de rétractation

(...) L'attention de l'abonné est attirée sur le fait que l'Abonnement portant sur la fourniture de denrées alimentaires périssables, il ne bénéficie d'aucun droit de rétractation dans le cadre de la souscription de l'Abonnement.

#### Article 8. Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel fournies par l'utilisateur et collectées par la société Dynapse (prestataire informatique) et LE BIAU JARDIN sont destinées à faciliter l'utilisation du site par l'utilisateur, à assurer la bonne fin des commandes et à pourvoir à la qualité des services. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à réaliser un bon déroulement du service proposé et à vous tenir informé des évolutions du site et de l'actualité de vos producteurs.

Afin de procéder à la bonne exécution de la commande, la société Dynapse qui a conçu le site permet la transmission des informations au BIAU JARDIN qui a la qualité de vendeur et préparateur de commande à l'égard de l'utilisateur. Elles sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Les informations obligatoires à fournir au BIAU JARDIN pour permettre le traitement de la commande (telles que notamment les noms, prénom, et adresse) sont identifiées par un astérisque. (...) Ces informations ne seront pas transmises à des tiers et ne seront pas transférées hors de l'Union européenne. Les données à caractère personnel sont enregistrées et sauvegardées sur un serveur web sécurisé géré par la société française OVH. Le serveur est physiquement situé à Roubaix en France. Une copie intégrale de la ou des bases de données centralisées est réalisée quotidiennement sur un autre serveur web sécurisé toujours à Roubaix. L'intégralité du site est sécurisée selon les protocoles en vigueur (certificats SSL, connexion https...). (...) Les informations recueillies à caractère personnel seront automatiquement supprimées après 3 ans d'inactivité du compte sur le site.

Conformément à la loi « informatique et libertés », le Client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier ou supprimer en utilisant la page "Contact" ou en dernier recours le Délégué à la Protection des Données de la société Dynapse : dpo@dynapse.fr

#### Article 9 : Service de Gestion des Abonnements.

Pour toute question ou information, l'abonné pourra contacter le Service de Gestion des Abonnements paniers du BIAU JARDIN : téléphone : 04 73 90 00 98, courriel [panier@lebiaujardin.org](mailto:panier@lebiaujardin.org), courrier : Le Moulin du Roy, 63360 GERZAT.

#### (...) Article 11 : Responsabilité

(...) LE BIAU JARDIN n'est tenu que d'une obligation de moyens en ce qui concerne le fonctionnement et la continuité du site. L'abonné déclare accepter les caractéristiques et les limites d'un service en ligne, et en particulier reconnaître :

- qu'il a connaissance des aléas de la consultation en ligne, en particulier au regard des temps de réponse ;
- qu'il lui appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur et/ou de son réseau informatique lui permettent l'accès au site ;
- qu'il est seul responsable de ses accès à Internet ;
- qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, données à caractère personnel, œuvres et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus informatiques circulant sur l'Internet ou contractés par tout autre moyen électronique ; (...)

(...) En tout état de cause, la responsabilité du BIAU JARDIN ne pourra pas être engagée en cas de force majeure.

#### Article 12 : Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Toutes les relations nées du fait de la connexion et/ou de l'utilisation du site [www.lebiaujardin.org](http://www.lebiaujardin.org) sont soumises au droit français.

#### Article 13 : Règlement des litiges

##### 13.1. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée au BIAU JARDIN, par voie postale ou électronique, auprès du Service de Gestion des Abonnements dont les coordonnées figurent à l'article 9 ci-avant.

##### 13.2. Règlement amiable des litiges

En vertu de l'article L.612-1 du Code de la consommation, « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel ».

Les litiges entrant dans le champ d'application des dispositions de cet article L.612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L.611-1 du Code de la consommation, savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Pour toute difficulté, l'abonné est invité à contacter préalablement LE BIAU JARDIN, par voie postale ou électronique, en s'adressant auprès du Service de Gestion des Abonnements dont les coordonnées figurent à l'article 9 ci-avant.

Dans l'année qui suivra la demande de l'abonné auprès du BIAU JARDIN, l'abonné pourra faire examiner sa demande par un

médiateur dont les coordonnées figurent ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article R.616-1 du Code de la consommation :  
Médiation du Commerce Coopératif et Associé  
77, rue de Lourmel - 75015 Paris - France  
[servicemediation@mcca-mediation.fr](mailto:servicemediation@mcca-mediation.fr) - [www.mcca-mediation.fr](http://www.mcca-mediation.fr)

Un même litige ne pourra être examiné que par un seul médiateur.

Dans le cadre de la procédure de médiation, l'abonné peut, à ses frais, se faire représenter par un avocat ou se faire assister par toute personne de son choix.

### **13.3. Compétence territoriale**

A défaut de résolution amiable dans les conditions visées ci-avant, tout litige relatif à l'Abonnement relèvera de la compétence du tribunal du lieu du domicile de l'abonné ou celui du lieu de l'exécution effective de l'Abonnement.